



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Vote du
Compte Administratif
2021
Assainissement

L'An Deux Mille Vingt Deux, le quatre avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 25
Absents : 4

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Pour : 24
Abstentions : 4
Contre :

Excusé(e)s : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel).

Secrétaire : Mme Valla

Pour cette délibération, Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	941 000,00
	Réalisé :	391 643,43
	Reste à réaliser :	39 082,35
Recettes	Prévu :	941 000,00
	Réalisé :	552 150,81
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	798 786,40
	Réalisé :	404 480,36
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	798 786,40
	Réalisé :	857 389,36
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	160 507,38
Fonctionnement :	452 909,00
Résultat global :	613 416,38

Pour extrait conforme
L'Adjointe au Maire
Patricia DIATTA

